TUTO RENOUVELLEMENT D'ADHESION FFA

ETAPE 1 : Accéder au site de la FFA

ETAPE 2 : En haut à droite de la page, allez sur « mes accès » puis cliquez sur « espace du licencié »



ETAPE 3 : Accédez à votre espace licencié en rentrant votre numéro de licence et votre mot de passe.

(Vous les avez reçues lors de votre inscription à la FFA. Il faut rechercher dans vos mails un message de <u>e-licence@athle.fr</u>, si vous n'avez pas conservé précieusement ces informations).

Bienvenue da	ans
Mon Espace AT	THLE
(n° licence/pass j'aime courir/email) Code d	'accès :
Mot de	passe :
Mot de passe oublié ?	Annuler Valider
Version : 3.0.1-a - 01/09/2022	

ETAPE 4 : Sur votre espace licencié, passez la souris sur le logo représentant une carte dans le bandeau de gauche.

a	Mon Espace CLEDER NICOLAS , (931693 - 2024)	at∺lÉ
	MA LICENCE	

ETAPE 5 : Cliquez sur « Formulaire Licence »



ETAPE 6 : Ouvrez et modifier si besoin, chacune des 5 pages du menu licence

Menu LICENCE					
/L Choix du formulaire	Identité Ussurance & Code Ethiquit Mes préférences Parcours de prévention santé				
Choix du formulaire					
	LA SAISON				
	Vous allez remplir ce formulaire pour la saison 2025 (licence valide du 01/09/2024 au 31/08/2025)				
Si	vous souhaitez encore prendre une licence cette saison, merci de vous rapprochez directement de votre club et de ne pas saisir ce formulaire.				
	LE CLUB				
	Le choix de votre prochain club (ce choix n'est pas définitif et pourra être modifié)				
	[®] Je souhaite <u>rester</u> dans mon club OU je suis un nouveau licencié.				
	^O Je souhaite <u>changer</u> de club pour ma prochaine licence OU je n'ai pas encore décidé.				
	A Modifier				

ETAPE 7 : Passez les 5 étapes du parcours de prévention santé en visionnant les vidéos. Une fois terminé, vous devez avoir cet affichage :

	Menu SANTE	Votre for	mulaire d'Inscription es	st également validé					
	5/5 Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5				
12	Parcours de F	Parcours de Prévention Santé - 5							
3	La Commission médie acteurs de l'athlétisme Les licenciés et comp	La Commission médicale de la Fédération Française d'Athlétisme met à disposition des informations à destination de tous les acteurs de l'athlétisme et partage ses recommandations quant à la prévention des risques pour la santé des athlètes. Les licenciés et compétiteurs sont invités à prendre connaissance de ces informations consultables sur <u>cette page</u> à tout moment.							
Lb.		Votre réponse a blen été prise en compte. Votre PPS est maintenant terminé.							
×		Votre	formulaire d'Inscription est	t également validé					

En cas de difficultés vous pouvez contacter notre secrétaire à l'adresse suivante :

secretaire.uacs@gmail.com